



Assemblée générale du 24 avril 2026 à St Geoire en Valdaine

Procès-verbal

Le vendredi 24 avril 2026 s'est tenue, à partir de 9h30, l'assemblée générale annuelle de la FAPI, dans la salle des fêtes de Saint-Geoire en Valdaine, en présence du maire et du conseiller départemental du canton.

Il y avait également la présence de représentants de nos structures partenaires : Patrimoine Aurhalpin, VMF, MPF et la Fondation du Patrimoine.

Emargement : 35 associations présentes et 9 associations ayant donné pouvoir, 6 membres associés présents et 3 membres associés ayant donné pouvoir.

Nos statuts ne nous imposant pas de quorum, l'AG a été déclarée ouverte à 9h45 par la présidente qui remercia Monsieur Julien Bourry, maire de St Geoire en Valdaine pour son accueil, Monsieur Roger Marcel, conseiller départemental et l'association « Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais » qui avait en charge l'organisation pratique de l'accueil des adhérents.

Le maire et le conseiller départemental se sont exprimés.

La présidente procéda ensuite à la lecture du rapport moral, suivi du rapport d'activités, très complet et construit à partir des mots-clés définissant nos objectifs. Une présentation par power-point a accompagné toute l'assemblée générale.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été soumis au vote et ont été approuvés à l'unanimité.

Nous avons ensuite procédé à l'élection des administrateurs :

Renouvelables en 2026 :

Danielle BAL (Art et Patrimoine de Biviers)

Denis BELLON (Amis de l'Histoire du Pays Vizillois / Fondation du Patrimoine)

Cécile BOUCHE (APHID)

Geneviève BALESTRIERI (Membre associé)

Nadia CROUZET (Les Amis de la Galicière)
Zite DUCLOT (Theys Patrimoine)
Denise GROSJEAN (Membre associé)
Alain MONROZIER (Maisons Paysannes de France – Isère / Université Rurale Montagnarde)
Brigitte RIBOREAU (Membre associé)

Nouveaux candidats :

Jean-Louis BARBON (Slow Food, patrimoine immatériel)
Danielle BOUFFARD-ROUPE (Les amis du muséum de Grenoble)
BANNIERE (Musée rural La Combà autrafé)

Tous les administrateurs ont été élus à l'unanimité.

Approbation des tarifs des cotisations par l'assemblée : pas de changements de tarifs par rapport à l'année précédente, à savoir 32€ pour les associations et 20€ pour les membres associés.

Les comptes ont été ensuite présentés par le trésorier. **Le compte de résultat 2025 et le bilan 2025 ont été adoptés à l'unanimité.**

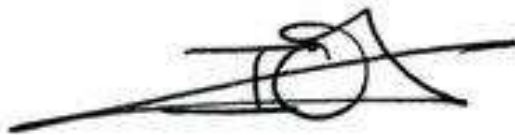
Les projets 2026 ont été présentés.

Pas de question diverse.

Clôture de l'assemblée générale à midi.

Pour le bureau,

La Présidente, Ingrid CAILLET-ROUSSET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'I' and 'C' followed by a horizontal line.